



Voiture locataire immobilisé cause remonte charge en panne

Par **superbak**, le **26/04/2011** à **14:39**

Bonjour, rnje loue une place de parking en sous-sol et l'accès à l'emplacement de fait uniquement par un ascenseur. Je signale que je ne réside pas dans l'immeuble où se trouve ce parking et mon locataire non plus. L'ascenseur a été défectueux plusieurs jours et une réparation étant nécessaire; il a été décidé de l'arrêt provisoire de l'ascenseur. Il semblerait que certains propriétaires (je suppose ceux qui résident dans l'immeuble même) aient été informé que l'ascenseur serait mise hors service et qu'ils pouvaient sortir leur véhicule avant l'arrêt complet de l'appareil. rnMon locataire samedi dernier a voulu prendre son véhicule mais cela n'a pas été possible, le remonte charge étant hors d'usage. Il a dû louer un véhicule pour partir en week-end. rnLe syndic ne m'avait pas prévenu de cet arrêt et je n'ai pas pus prévenir le locataire. Ce dernier me présente une facture pour remboursement de on véhicule de location. rnSuis-je responsable? Dois-je payer? Le syndic n'est-il pas tenu de prévenir tout le monde? rnJe ne réside pas sur place. Comment aurais-je pu savoir ce qui se passait. rnrnMerci de votre aide.